

PROGRAMME DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA FAUNE EN MILIEU FORESTIER UN OUTIL D'INTÉGRATION



Daniel Dagenais / Québec couleur nature 2011

ORIGINES DU COLLOQUE

- Programme GIR lancé en 2009.
- Bilan d'étape au printemps 2012 :
 - 3 appels de projets réalisés.
 - 60 projet en cours.
 - 30 projets complétés.
 - De multiples résultats dignes d'intérêt.
- Invitation à présenter l'état de la situation à la Table nationale de la faune.
- Conclusion unanime : les résultats sont intéressants et méritent une plus large diffusion.
- Mandat d'assurer une meilleure diffusion.
- Décision de tenir un colloque.

OBJECTIFS DU COLLOQUE

«Permettre la diffusion des résultats des principales initiatives mises en œuvre dans le cadre du *Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier* par les promoteurs de projets, notamment les acteurs intervenant en territoires fauniques».

«L'activité s'adresse aux professionnels participant de près ou de loin à la production des PAFI».

ORIGINES DU PROGRAMME

La prise en compte des besoins de la faune dans la planification forestière :

- Un besoin exprimé depuis longtemps.
- Un besoin pris en compte à divers degrés.

Des conditions favorables

- La GIR au cœur du nouveau régime forestier.
- Les acteurs fauniques désireux de s'impliquer.
- Un financement supplémentaire.

UN PROGRAMME POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

- Un programme conjoint
- Financé à :
 - 75 % par le MDDEFP (MRNF jusqu'en 2012)
 - 25 % par la Fondation.
- Mise en œuvre par la Fondation.
- Entente renouvelée annuellement.

QUELQUES MOTS SUR LA FONDATION

NOTRE MISSION :

**Promouvoir la conservation
et la mise en valeur de la faune et de son habitat**

- Organisme à **but non lucratif** institué par la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* en 1984.
- Relève du ministre responsable de la Faune; depuis l'automne 2012 : le ministre du Développement durable, de l'Environnement de la Faune et des Parcs (**MDDEFP**).
- Depuis 1988, **financement stable et récurrent** provenant des contributions versées par les pêcheurs, les chasseurs et les trappeurs.

RÉPARTITION DES REVENUS 2011-2012

■ Contribution des chasseurs de des pêcheurs : **66 %**

■ Autres revenus : **34 %**



LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

« La GIRT du milieu forestier est un processus coopératif de gestion et de concertation. Ce processus réunit l'ensemble des acteurs et gestionnaires du milieu, porteurs d'intérêts collectifs publics ou privés, pour un territoire donné. Ce processus continu vise à intégrer, dès le début de la planification et tout au long de celle-ci, leur vision du développement du territoire, qui s'appuie sur la conservation et la mise en valeur de l'ensemble des ressources et fonctions du milieu. »

*Guide sur la gestion intégrée des ressources...,
MRNF, 2010.*



UN PROGRAMME CONÇU POUR OUTILLER LES ACTEURS FAUNIQUES

SELON LE DOCUMENT DE PRÉSENTATION DU PROGRAMME :

OBJECTIF GÉNÉRAL

« ...une meilleure intégration des besoins de la faune en milieu forestier, notamment dans le cadre des différents exercices de planification régionale. Les retombées environnementales, économiques et sociales, l'harmonisation des usages des territoires ainsi que le soutien du réseau des organismes fauniques seront considérés dans la mise en œuvre du programme. »

UN PROGRAMME CONÇU POUR OUTILLER LES ACTEURS FAUNIQUES

SELON LE DOCUMENT DE PRÉSENTATION DU PROGRAMME :

objectifs spécifiques

Les initiatives appuyées ... devront s'inscrire dans un processus ou une démarche concrète de gestion intégrée des ressources et répondre aux objectifs :

- favoriser l'intégration des valeurs, des connaissances et des préoccupations fauniques dans les démarches de planification régionale de l'aménagement des ressources et du territoire ...
- soutenir les projets relatifs à l'aménagement et à la préservation de la faune exploitée et de ses habitats.

LES PROJETS ADMISSIBLES

SELON LE DOCUMENT DE PRÉSENTATION DU PROGRAMME :

- Les projets doivent comporter des livrables concrets
- S'il n'en est pas un lui-même, le promoteur doit être associé à un ou des organismes fauniques du milieu
- Le financement peut atteindre 70 % de la valeur d'un projet

LE PROGRAMME

CINQ DOMAINES D'INTERVENTION :

- 1- Développement du savoir-faire, élaboration d'outils d'aide à la décision et positionnement des organismes fauniques dans le cadre de la participation à la planification et au développement des ressources et du territoire et de l'aménagement durable des forêts.
- 2- Études d'avant-projet visant des aménagements spécifiques pour la faune.
- 3- Protection et mise en valeur d'habitats fauniques.
- 4- Conception d'outils de sensibilisation et activités de transfert de connaissances.
- 5- Suivi de projets et évaluation des résultats fauniques.

LE PROGRAMME

UN PROCESSUS RIGOUREUX D'ANALYSE ET DE SUIVI :

- Des critères et des outils définis.
- Des conseils aux promoteurs en cours de rédaction de projets.
- Une première analyse par un coordonnateur de projets de la Fondation.
- Recommandation par un comité externe comptant :
 - un représentant du MDDEFP (Faune);
 - un représentant du MRN (Régions);
 - un spécialiste de l'externe;
 - 2 coordonnateurs de projets de la Fondation.
- Décision du président-directeur général de la Fondation.
- Entente contractuelle avec chaque promoteur.
- Vérification de coûts de quelques projets sur la base d'échantillonnage.

LE PROGRAMME

LE PARTAGE DES CONTRIBUTIONS

	MRNF/MDDEFP	FONDATION	TOTAL
Première vague (22 janvier 2010)	700 000 \$	212 975 \$	912 975 \$
Deuxième vague (12 octobre 2010)	600 000 \$	144 000 \$	744 000 \$
Troisième vague (30 septembre 2011)	300 000 \$	81 000 \$	381 000 \$
TOTAL	1 600 000 \$	437 975 \$	2 037 975 \$

N.B. Un quatrième appel de projets a été lancé pour le 30 septembre 2012
Les résultats finaux restent à confirmer

QUELQUES RÉSULTATS



Denis Allard/ Québec couleur nature 2011

LES PROJETS

QUATRE APPELS DE PROJETS

DATE DE TOMBÉE	NOMBRE DE DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	NOMBRE DE PROJETS APPROUVÉS	MONTANT ATTRIBUÉ	MOYENNE PAR PROJET (Montant versé ou engagé)
Première vague (22 janvier 2010)	40	1 921 080 \$	23	912 975 \$	38 457 \$
Deuxième vague (12 octobre 2010)	32	1 643 186 \$	21	744 000 \$	34 813 \$
Troisième vague (30 septembre 2011)	32	1 284 276 \$	17	381 000 \$	23 812 \$
Quatrième vague (30 septembre 2012)	31	992 817 \$	-	-	-
TOTAL	135	5 841 359 \$	60	2 037 975 \$	33 900 \$

LES PROJETS 2010/2013

DEMANDES ET ATTRIBUTIONS PAR CATÉGORIE DE PROMOTEUR

CATÉGORIE DE PROMOTEUR	MONTANT ' 000 \$		% DU TOTAL ATTRIBUÉ
	Demande	Attribution	
RÉSEAU <u>ZECS</u>	1523,8	696,5	34,2
RÉSEAU <u>POURVOIRIES</u>	921,6	513,5	25,2
<u>AUTRES</u> TYPES DE PROMOTEURS	1275,1	358	17,6
RÉSEAU <u>TRAPPEURS</u>	399,2	173	8,5
<u>SÉPAQ</u>	345,5	172	8,4
RÉSEAU <u>SAUMONNIERS</u>	383,4	125	6,1
TOTAL	4 848,5	2 038	100

LES PROJETS 2010/2013

L'ÉTAT D'AVANCEMENT (31 janvier 2013):

PROJETS APPROUVÉS	COMPLÉTÉS	EN COURS	TOTAL
PREMIÈRE VAGUE (22 janvier 2010)	22	1	23
DEUXIÈME VAGUE (12 octobre 2010)	12	9	21
TROISIÈME VAGUE (30 septembre 2011)	0	16	16
TOTAL	34	26	60

LES PROJETS

LOCALISATION DES DEMANDES ET DES PROJETS

	00	01	02	03	04	05	07	08	09	10	11	12	14	15	16	17	Tot
DEMANDES	24	4	11	3	15	2	7	14	4	1	4	2	1	10	1	1	104
PROJETS APPROUVÉS	20	1	5	3	8	0	3	6	4	0	2	2	1	5	0	0	60

00 Intérêt provincial

01 Bas-Saint-Laurent

02 Saguenay – Lac-Saint-Jean

03 Capitale-Nationale

04 Mauricie

05 Cantons-de-l'Est

07 Outaouais

08 Abitibi – Témiscamingue

09 Côte-Nord

10 Nord-du-Québec

11 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

12 Chaudière-Appalaches

14 Lanaudière

15 Laurentides

16 Montérégie

17 Centre-du-Québec

LES RÉSULTATS

QUELQUES STATISTIQUES

- **51 projets sur 60 dans le domaine d'intervention 1 - Développement du savoir-faire, élaboration d'outils**
- Pour les 32 projets complétés, la ventilation des contributions va comme suit :
 - **23,7 %** Promoteur (Fédérations, Sépaq, autres); 461 924 \$
 - **19,3 %** Partenaires (CRÉ, Volet II, etc.); 376 688 \$
 - **57 %** MRNF (MDDEFP) et Fondation; 1 110 594\$
 - Valeur totale : 1 948 701\$
- 58 projets acceptés en forêt publique, 2 en forêt privée
- 48 projets touchent plusieurs espèces, 5 projets « martre », 3 projets « orignal », 3 projets « saumon », 1 projet « gélinotte ».

PERSPECTIVES



Richard Hotte / Québec couleur nature 2011

UN PROGRAMME EN ÉVOLUTION DES RÉSULTATS CONCRETS – DES DÉFIS À RELEVER

- Le programme donne des résultats tangibles.
- Les acteurs ont chacun leurs problématiques et leurs approches et ils évoluent selon leurs besoins.
- Le transfert des résultats des projets doit se poursuivre, principalement vers les acteurs régionaux.
- La nature des projets devrait évoluer, au fil du temps, vers une mise en valeur réelle des habitats et des ressources; i.e. vers des travaux concrets qui découlent des décisions prises en matière de GIR.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

WWW.FONDATIONDELAFANE.QC.CA

[**pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca**](mailto:pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca)



MERCI !



Chantal Mathen / Québec couleur nature 2011